

LE CARILLON

HEUGNES

FÉVRIER 2010

Sommaire

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2-3-4
Communauté de Communes	4
ADSL Zones Blanches	5
Micro Crédit Garanti	5
Région Centre – Elections	6-7
Maisons Fleuries	8-9
Fanny Beunza –	10
Alain Davignon	10
Club des Amis du Jeudi	11
Secourisme à Heugnes	12
Etat-Civil	12
Père Marie-Philippe	13
Accueillant Familial	14
Dom-Repas	14
Infos Générales	15
Dates à retenir	15
Divagation des chiens	15
Infos Générales	16

Le Mot du Maire

La loi sur l'eau de décembre 2006 rend OBLIGATOIRE et PAYANT le diagnostic des installations d'assainissement autonome. La majorité des communes n'ayant pas les moyens techniques de réaliser ce diagnostic, il a été décidé de le confier au syndicat mixte de gestion de l'assainissement autonome de l'Indre qui regroupe 245 des 247 communes du département (Châteauroux et Issoudun n'en font pas partie). Après appel d'offres, le syndicat a confié à la société SAUR la réalisation de l'état des lieux, qui est subventionnée à hauteur de 50 % par l'agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Actuellement les techniciens de l'entreprise SAUR sillonnent la commune et sont en règle générale très bien reçu, mis à part quelques cas isolés. Bien malin peut dire, aussi zélé soit-il, que son installation est conforme aux normes actuelles – défectueuse par contre on peut : il suffit de se promener à pied, de respirer ou de regarder dans le fossé ! A quoi cela sert de consacrer 550 000 € à l'assainissement collectif dans le bourg si les 2/3 des installations individuelles (c'est le bilan actuel dans le département, à mi-opération) sont défectueuses, reliées à des puisards (voire à des puits désaffectés, ça existe), dégorgeants

directement dans les fossés, absence d'épandage, de ventilation, de fosses... ?

Certes, ce contrôle est une contrainte mais, à terme, il faut le considérer et l'accepter comme une nécessité pour la santé publique et l'environnement

Bernard GARNIER

Bulletin Municipal
N° 57
Février 2010

Le Carillon – Bulletin Municipal réalisé par la Commission de l'Information

Mairie – 36 180 Heugnes – tél. 02 54 39 01 63 Fax 02 54 39 07 06

COMMUNE de HEUGNES

Réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Séance du 6 novembre 2009

POMPE DE RELEVAGE, Route de Pellevoisin

Le Conseil Municipal accepte, dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux usées du bourg, le devis de la SAUR pour l'installation d'une pompe de relevage, route de Pellevoisin pour un montant de 806,84 € TTC.

VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE A LA SAFER

Le Conseil Municipal décide la vente d'une parcelle de terre à la SAFER moyennant le prix de 1000 €. Dans sa mission d'aménagement et de protection de l'environnement, la SAFER rétrocèdera la parcelle à l'un des riverains.

MICRO-CREDIT PERSONNEL GARANTI

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention de partenariat 2009/2011 concernant le Micro-crédit personnel garanti avec INDRE INITIATIVE et décide de verser une subvention annuelle de 300 €.

PRESENCE VERTE

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge de 50 € correspondant aux frais d'installation d'une téléalarme chez un particulier.

SUBVENTION RALLYE AUTOMOBILE 2010

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier, en date du 6 octobre 2009, de l'Ecurie Berrichonne sollicitant l'autorisation d'organiser une épreuve de la finale de la Coupe de France des véhicules historiques de compétition (VHC) en doublure du Rallye Moderne sur le territoire de la commune ET une subvention de 500 €.

Mr le Maire soumet cette demande au vote du Conseil Municipal. Par 7 voix pour, le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 500 € à l'Ecurie Berrichonne en vue de l'organisation du Rallye 2010.

COMMISSION COMMUNALE AGRICOLE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement agricole aura lieu en 2010. Après en avoir délibéré, la commission communale est composée comme suit : Messieurs GARNIER Bernard, TIXIER Michel, GOILIER Michel, RABIER Michel et Mlle MOULIN Aurélie.

EOLIENNES

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal du refus de permis de construire des 4 dernières éoliennes.

Séance du 4 décembre 2009

LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal demande l'avis de l'entreprise LEMOINE-PIVRON pour la motorisation de la porte du garage du logement handicapé. Pour ce qui est de la peinture intérieure, un devis va être demandé à l'entreprise THERET (avec délai d'intervention). Une demande va être faite à Mr PAULMIER pour le branchement de la machine à laver dans le local du chauffe-eau.

SIGNATURE DU RENOUVELLEMENT DES BAUX COMMUNAUX

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires au renouvellement des baux communaux.

AMENAGEMENTS DIVERS

Le Conseil Municipal décide de mettre des grosses pierres au cimetière pour en aménager les abords. Des arbustes vont être plantés au petit stade.

DIAGNOSTIC AMIANTE - BOULANGERIE

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux à la Boulangerie, il est nécessaire de faire pratiquer un repérage des matériaux contenant de l'amiante avant démolition partielle (conformément à la législation en vigueur). Un devis a été demandé à la société APAVE (36-Châteauroux).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre de la société APAVE pour un montant de 394.68 € TTC.

FAMILLES RURALES

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association Familles Rurales de Géhée a repris récemment la gestion du maintien à domicile des personnes âgées pour la commune de Heugnes. L'Association Familles Rurales sollicite une subvention annuelle pour un bon fonctionnement du service. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 200 € à l'Association Familles Rurales de Géhée pour 2010.

REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des projets de réforme des Collectivités Territoriales et de suppression de la taxe professionnelle :

- dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et affaiblissent les territoires et leurs représentants,
- demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise, en aucun cas, les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle,
- soutient la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'Association des Maires Ruraux de France et le document qui y est joint.
- Demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France.

VALIDATION DES SENTIERS DE GRANDE RANDONNEE, GRANDE RANDONNEE DE PAYS

Dans le cadre de la démarche du Pays du Boischaut Nord concernant la labellisation des sentiers de Promenade et Randonnée de l'opération « randonnée et train », la Fédération Française de la Randonnée Pédestre de l'Indre et le Comité Départemental de Tourisme de l'Indre souhaitent valider les parcours. Après étude cartographique, conscient de l'intérêt touristique de ce dossier, le Conseil décide :

- d'accepter le ou les tracés figurant sur le tableau d'assemblage cadastral et la carte I.G.N. annexés,
- de s'engager à maintenir l'emprise du ou des tracés dans le domaine public en l'inscrivant au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées,
- d'assurer par tout moyen à sa convenance l'entretien du tracé pour un usage pédestre,
- d'autoriser la réalisation du balisage, selon les normes nationales en vigueur proposées par la FFRP.

INDRE NATURE - Demande de subvention

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de subvention de l'Association INDRE NATURE et décide de ne pas y donner suite.

DEVIS EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Mr le Maire propose au Conseil Municipal que le secrétariat de Mairie soit équipé des nouveaux logiciels CERIG (comptabilité...) à partir du 1^{er} janvier 2010. Quatre demi-journées de formation sont prévues. Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le coût de ces 4 demi-journées de formation sera partagé avec deux autres communes (Saint-Médard et Le Tranger). Ainsi le montant total de l'équipement pour la commune de HEUGNES s'élève à 1196.00 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cet investissement.

PIERRES 2010

Une demande de prix sera faite auprès de l'entreprise DESLANDES (36-Buzançais) pour la livraison des pierres nécessaires au bon entretien des chemins communaux.

REPAS DE NOEL ET CHOCOLATS

Le Conseil Municipal accepte le principe d'offrir le repas de Noël et un ballotin de chocolats aux enfants de l'Ecole de Heugnes.

RECOMPENSE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Conseil Municipal décide de reconduire la récompense au Concours des Maisons Fleuries à savoir 15 € par participant. Cette année la somme s'élève à 285 € (19 participants).

Séance du 8 janvier 2010

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE - Caisse d'Epargne

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a engagé d'importants travaux. Les subventions liées à ces travaux sont en attente. Il convient donc d'ouvrir une ligne de trésorerie afin d'assurer le paiement des factures à venir. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de la Caisse d'Epargne pour une ligne de trésorerie de 100 000 €.

PROPOSITION DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE, Route de Pellevoisin

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux usées du Bourg - 2^{ème} tranche, il est nécessaire de prévoir un poste de refoulement route de Pellevoisin. Le Conseil Municipal accepte le devis de E.R.D.F. pour un montant de 958.77 € TTC.

DEVIS PEINTURE - Logements communaux, Route de Palluau

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune est en train de rénover les deux logements communaux, route de Palluau. Le Conseil Municipal avait prévu de faire effectuer les travaux de peinture intérieure par les agents techniques mais devant l'importance du chantier, il est préférable de le confier à une entreprise spécialisée. Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise THERET (36 - Ecueillé) pour un montant de 7 137.50 € TTC. Les logements seront prêts à la location au 1^{er} avril.



COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ECUEILLE

Le Conseil de Communauté de Communes, réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Bernard GARNIER, Président, a, lors de sa séance du 22 décembre dernier :

- accepté le devis de raccordement au tout à l'égout des logements appartenant à la Communauté de Communes et sis sur la Commune de Heugnes.
- Sollicité un chiffrage portant sur l'extension et l'aménagement de la déchetterie (clôture sécurisée).
- Quant aux opérations « Cœur de Village » et lotissements sur les communes d'Heugnes et de Villegouin, un rendez-vous va être sollicité auprès de SCALIS et le Président ou le 1^{er} Vice-Président sont autorisés à lancer toutes procédures nécessaires pour mener à bien les projets.
- Le Conseil de Communauté de Communes sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Équipement pour assurer la mission ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) et autorise Monsieur le Maire ou le 1^{er} Vice-Président à signer la convention à intervenir.
- Le devis établi par GF Informatique à Heugnes (Monsieur FAURE) relatif au renouvellement du parc informatique de la Communauté de Communes est accepté par 23 voix contre 1 abstention. De même, les devis établis par la Société FABREGUE relatifs à l'acquisition de mobilier pour le bureau du Président, le secrétariat et la salle de réunions sont retenus.
- Enfin, Monsieur le Président donne lecture au Conseil de Communauté de l'arrêté préfectoral portant refus du Permis de construire du parc éolien d'Heugnes.



ZONES BLANCHES ADSL (INTERNET HAUT DEBIT)

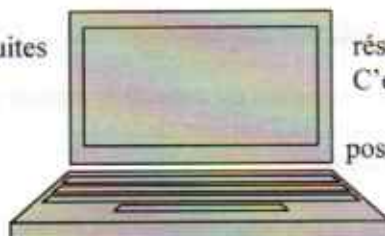
Courrier de Mr Louis PINTON, Président du Conseil Général en date du 29 janvier 2010

« Monsieur le Maire,

Courant 2009, je vous ai informé de la décision du Conseil Général d'engager une démarche volontaire de résorption des zones blanches ADSL (Internet haut débit). En effet à cette période, un peu moins de 2.000 lignes téléphoniques étaient trop longues pour être éligibles à ce type de raccordement.

Je m'étais engagé à vous tenir informé des suites financier et calendaire.

Deux projets visant à permettre d'offrir une possibilité de desserte à 100% de ces foyers sont mis en œuvre par le Département.



réservées à ce dossier sur le plan technique, C'est l'objet de la présente lettre.

possibilité de desserte à 100% de ces foyers

Le premier porte sur la création de 21 nouveaux répartiteurs téléphoniques permettant de raccorder en ADSL, 1.331 lignes téléphoniques réparties sur 42 communes. Ce projet est principalement supporté par le Département de l'Indre (56.2%) et l'Europe (35%) ; l'Etat finançant 7.2% et la Région seulement 1.6%.

Le second projet concerne la mise en place d'un fonds d'équipement de réception satellitaire de près de 600 foyers. Ce fonds est financé à 100 % par le Conseil Général, les autres partenaires ayant refusé d'y contribuer.

En ce qui vous concerne, j'ai le plaisir de vous annoncer que 62 foyers deviendront éligibles à l'ADSL à compter du mois de mars 2010. Tous les abonnés de votre commune pourront ainsi disposer d'une connexion haut débit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments les plus cordiaux. »

Pour tous renseignements, veuillez contacter Madame MERY au 02.54.08.36.05 afin de faire tester votre ligne téléphonique.

MICRO CREDIT PERSONNEL GARANTI

INDRE INITIATIVE a mis en place et anime un réseau départemental de micro crédit personnel garanti. C'est un lien innovant entre la politique sociale et l'outil économique.

Il permet d'aider les personnes à développer des projets de création, de reprise ou de développement d'entreprise ou d'activités économiques.

Il peut également aider à surmonter des difficultés personnelles dans une recherche de cohésion familiale, logement, formation, mobilité...

Micro Crédit Personnel Garanti

☎ 02.54.36.73.80

mcs.indreinitiative@orange.fr

LA REGION CENTRE

La France compte 22 régions métropolitaines composées de 2 à 8 départements et 4 régions d'Outre-Mer.

La Région Centre (39 151 km², environ 8% de la France) compte 6 départements : Cher (Bourges), Eure-et-Loir (Chartres), Indre (Châteauroux), Indre-et-Loire (Tours), Loir-et-Cher (Blois) et Loiret (Orléans).

20 arrondissements, 198 cantons et 1842 communes.

2.526 919 habitants, 4% de la population (2007)

65 habitants au km²

Le Conseil Régional du Centre compte 77 conseillers régionaux :

Historiquement, les départements de la Région Centre ont été constitués à partir de quatre provinces : l'Orléanais (Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher), le Berry (Cher et Indre) la Touraine (Indre-et-Loire) et l'Anjou (partie occidentale de l'Indre-et-Loire de Bourgueil à Château-la-Vallière).

COMPETENCES PROPRES ATTRIBUEES A LA REGION :

- 1) Planification et aménagement du territoire
- 2) Développement économique et social
- 3) Environnement et cadre de vie
- 4) Formation, enseignement et culture

*Pouvoir délibératif

C'est-à-dire qu'elle prend les principales décisions qui engagent l'avenir de la Région : elle vote le budget, elle adopte les contrats avec l'Etat et l'Union Européenne, décide de la construction de nouveaux lycées, engage des travaux d'équipement...

*Pouvoir consultatif

A côté du Conseil Régional siège un conseil économique et social régional qui émet des avis.

De quoi s'occupe t'elle ???

- Développement économique
- Aides aux entreprises
- Construction et fonctionnement des lycées et des enseignements spécialisés
- Gestion et rémunération du personnel non enseignant des lycées
- Plan de formation professionnelle, politique d'apprentissage et planning de formation continue
- Pleine responsabilité de la formation professionnelle des adultes
- Infrastructures des transports
- Transports ferroviaires régionaux
- Plan général des transports publics
- Programme régional de santé publique (participation aux équipements sanitaires)
- Responsable des formations sociales et paramédicales
- Inventaire du patrimoine culturel

Voilà, donc les élections régionales, ce n'est pas rien, la Région a un impact fort sur nos vies quotidiennes.

MODE DE SCRUTIN Elections des 14 et 21 mars 2010

Au 1^{er} tour (14 mars 2010)

Les listes obtenant 5 % peuvent fusionner avec une autre liste ayant elle-même obtenu plus de 5 %

Les listes obtenant 10 % peuvent se maintenir au 2^{ème} tour.

Au 2^{ème} tour (21 mars 2010)

La liste arrivée en tête obtient 25% des sièges, les sièges restant sont attribués à la proportionnelle pour l'ensemble des listes.

La liste arrivée en tête aura donc 25% des sièges plus les sièges correspondant à son résultat.

Attention, les bulletins de vote indiquent la tête de liste régionale puis les 6 listes départementales (voir exemple).

Vous ne devez mettre qu'un **bulletin sans rature** dans l'enveloppe de vote.

S.G

Annexe 9 : Modèle de bulletin de vote

Élections régionales des 14 et 21 mars 2010

Titre de la liste

Liste conduite par
René DESCARTES
député du département B

L'Union des Rationalistes Modérés¹

Département A

1 M. A
2 Mme B
3 M. C
4 Mme D
5 M. E
6 Mme F
7 M. G
8 Mme H
9 M. I
10 Mme J
11 M. K
12 Mme L
13 M. M

Département C

1 M. A
2 Mme B
3 M. C
4 Mme D
5 M. E
6 Mme F
7 M. G
8 Mme H
9 M. I
10 Mme J
11 M. K
12 Mme L
13 M. M
14 Mme N
15 M. P
16 Mme Q
17 M. R
18 Mme S
19 M. T
20 Mme U

Département E

1 M. A
2 Mme B
3 M. C
4 Mme D
5 M. E
6 Mme F
7 M. G
8 Mme H
9 M. I
10 Mme J
11 M. K
12 Mme L
13 M. M
14 Mme N
15 M. P
16 Mme Q
17 M. R
18 Mme S
19 M. T

Département B

1 M. A
2 Mme B
3 M. C
4 Mme D
5 M. René DESCARTES
6 Mme F
7 M. G
8 Mme H
9 M. I
10 Mme J
11 M. K
12 Mme L
13 M. M
14 Mme N
15 M. P

Département D

1 M. A
2 Mme B
3 M. C
4 Mme D
5 M. E
6 Mme F
7 M. G
8 Mme H
9 M. I
10 Mme J
11 M. K
12 Mme L

Département F

1 Mme A
2 M. B
3 Mme C
4 M. D
5 Mme E
6 M. F
7 Mme G
8 M. H
9 Mme I
10 M. J
11 Mme K
12 M. L

¹ Il est possible de faire figurer sur le bulletin de vote le logo d'un ou plusieurs partis politiques.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dans l'Indre, en 2009, 1937 inscriptions furent enregistrées et 1886 personnes récompensées. A chaque Lauréat, le Conseil Général a offert une terrine décorative en céramique ainsi qu'un chèque de 70 € pour un premier prix, 37 € pour un second prix et 20 € pour un troisième prix. A Heugnes nous avons eu 19 candidats. La commune, reconnaissante pour ce plaisir des yeux offert à tous, a ajouté aux récompenses du Conseil Général, un chèque de 15 €. Merci à tous les participants ainsi qu'à ceux qui fleurissent généreusement sans s'inscrire.

La Municipalité fait un gros effort pour le fleurissement de notre commune. En 2009, la somme de 950 € fut consacrée à l'achat de plantes et de terreau. Nous remercions nos cantonniers et toutes les personnes qui nous apportent leur aide pour améliorer l'image de notre commune.

G.L.



CONCOURS VILLES, VILLAGES, MAISONS ET FERMES FLEURIES PALMARES 2009

Monsieur PAULMIER Maxime 3, Les Essuyettes	1 ^{ère} catégorie 1 ^{er} prix
Madame PETIT Mugnette 6, La Boulinière	1 ^{ère} catégorie 1 ^{er} prix
Madame RIVOL Simone 1, route de Palluau	1 ^{ère} catégorie 2 ^{ème} prix
Madame VANDENBOSSCHE Muriel La Yagasse	1 ^{ère} catégorie 2 ^{ème} prix
Monsieur CAMPBELL Keith 9, La Hte-Berthonnière	1 ^{ère} catégorie 3 ^{ème} prix
Madame PASSIN Annick 4, Les Charrauds	1 ^{ère} catégorie 2 ^{ème} prix
Monsieur PLAULT André 13, Le Gardon-Frit	2 ^{ème} catégorie 2 ^{ème} prix
Madame CHARBONNIER Danielle 1, La Basse-Berthonnière	2 ^{ème} catégorie 3 ^{ème} prix
Monsieur RABIER Michel 2, La Boulinière	2 ^{ème} catégorie 3 ^{ème} prix
Monsieur ROBIN Albert 24, route de Palluau	2 ^{ème} catégorie 3 ^{ème} prix
Madame SOUDET Elisabeth 2, rue de la Forge	2 ^{ème} catégorie 3 ^{ème} prix
Madame BAUDOIN Paulette 7, La Hte-Berthonnière	2 ^{ème} catégorie Récompense
Monsieur BILLOT Bruno 4, La Blanchardière	2 ^{ème} catégorie Récompense
Madame HEBERT Valérie 10, Les Essuyettes	2 ^{ème} catégorie Récompense
Madame KANATCHIAN Christiane Les Prés Chauveau	2 ^{ème} catégorie Récompense
Monsieur LESAGE Daniel 9, rue de La Forge	2 ^{ème} catégorie Récompense
Mademoiselle MOTTU Marie-Claire 4, Audières	2 ^{ème} catégorie Récompense
Monsieur SELLIER Alain 5, Place Saint-Martin	2 ^{ème} catégorie Récompense
Madame GOILIER Carole La Blanchardière	4 ^{ème} catégorie 1 ^{er} prix



FANNY BÉUNZA – ALAIN DAVIGNON

Deux artistes heugnois

A Heugnes, ils ont animé une partie de la Fête de la Musique ainsi que le repas de fin d'année du Club des Amis du Jeudi à l'Auberge de Heugnes. D'autre part, Madame Fanny BEUNZA dirige l'activité théâtre des jeunes et moins jeunes et nous sommes heureux de lui laisser la parole pour nous présenter leur travail et le programme de leurs spectacles en 2010 :

« Voilà maintenant cinq ans que j'anime les ateliers théâtre de l'association des parents d'élèves du R.P.I. Heugnes-Pellevoisin. Et c'est un vrai plaisir !

Il y a des enfants qui sont là depuis la première heure et qui en redemandent. Cette année, onze participants de 5 à 15 ans se retrouvent tous les vendredis de 18 h 30 à 20 h 15.

Les ateliers commencent en septembre. Au début, nous apprenons à nous connaître par l'intermédiaire de jeux et d'improvisations. Pour les nouveaux, c'est souvent ce qui fait le plus peur : peur d'avoir l'air ridicule, de dire des bêtises, d'être moins bons que les autres. Petit à petit, cette peur disparaît et les enfants sont rapidement heureux de présenter leurs improvisations aux autres.

Au fil des ateliers naît l'énergie du groupe et le respect de l'autre s'installe : car si on a le droit de tout exprimer sur scène, c'est toujours dans le respect des autres et de leur personnalité.

En décembre, le spectacle commence à montrer le bout de ses mots : les enfants découvrent le texte que j'écris tenant compte des possibilités de chacun : le but est que les participants évoluent chaque année un peu plus, à leur rythme et en se sentant à l'aise.

Cette année, l'aventure théâtrale entraîne des élèves âgés de 5 à 16 ans. Le spectacle, « La planète bleue en voit de toutes les couleurs » sera présenté le 5 juin 2010 à 20 h 30 au Foyer Rural de Pellevoisin.

Le 16 juin, la troupe est invitée aux rencontres organisées par la Cie du Quai de Châteauroux : ce sera l'occasion pour les jeunes comédiens de jouer dans un vrai théâtre et d'apprécier le travail des autres troupes d'amateurs.

Une représentation est également prévue au tout nouveau théâtre de Luçay-Le-Mâle, « la Ferme aux Blablas ». C'est dans ce même théâtre, où nous sommes en résidence depuis quelques mois, mon mari, Alain Davignon, et moi-même, que nous aurons le plaisir de présenter « Amnésie Internationale » les 3 et 4 septembre prochain. « Amnésie Internationale » est l'histoire que j'ai écrite, d'une comédienne qui, ayant tout oublié, s'invente des souvenirs : il en résulte des aventures loufoques à la limite du délire au grand dam du pianiste qui devait animer la soirée avec elle. »

Fanny BÉUNZA



LE CLUB DES AMIS DU JEUDI

Résumé des animations et sorties de l'année 2009

36 adhérents ont pu se réunir 20 fois pour les jeudis après-midi de jeux en 2009



L'adhésion est toujours à 10 € et 1 € est demandé par présence le jeudi pour les gâteaux et les boissons chaudes et froides.

15 janvier : Excellente Galette des Rois préparée par nos boulangers de Heugnes.

5 février : Crêpes de la Chandeleur, cidre et pétillant...

16 avril : Journée continue avec randonnée le matin par les chemins creux autour de « la petite maison dans la prairie » : la Yagasse. Repas préparé par quelques membres du Club que nous remercions puis après-midi de jeux habituels.

22 mai : Visite commentée très intéressante des Laboratoires Fenioux à Châteauroux. Formidable réussite d'un homme qui, enfant, a vécu à Heugnes et qui donne toujours généreusement pour la course cycliste du 14 août.

1^{er} juin : Tombola du Lundi de Pentecôte. Merci à tous ceux qui participent à la réussite de cette bonne journée pour les finances de notre Club.

25 juin : Journée - Voyage
Visite de l'Aquarium de Touraine avec l'expérience peu ordinaire de pouvoir caresser de grosses carpes koï dans leur bassin puis déjeuner et visite de la réserve Animalière d'Autrèche. Là, nous avons une autre approche de la vie sauvage : sangliers, marcassins, cerfs, biches, chevreuils...accourent vers nous et notre petit train puis mini tour du monde avec bisons, émeus, petits kangourous et point fort : les autruches, leurs œufs énormes et leurs poussins à peine éclos dans la nurserie. Fin de journée paisible au Parc des Mini Châteaux où nous retrouvons plusieurs châteaux berrichons dans leur cadre paysager soigné et bien fleuri.

Du 10 juillet au 26 août :
Trêve estivale du Club.

10 septembre : Journée continue d'automne : randonnée le matin, pique-nique et jeux l'après-midi dans le joli cadre de l'Etang Baron à Buzançais.

11 octobre : Repas berrichon animé à la Ferme-Théâtre de Bellevue à Villentrois. Repas, histoires et danses

8 novembre : berrichonnes dans une ambiance très sympathique.

29 novembre : Concours de belote du Club avec 72 joueurs.

17 décembre : Repas de fin d'année à l'Auberge de Heugnes. Nous avons eu de l'autruche au menu du voyage à Autrèche, nous avons eu du kangourou à l'Auberge...ce qui a plu à la majorité. Agréable animation de fin de repas avec Mme Fanny BEUNZA et Mr Alain DAVIGNON de Heugnes. Malheureusement, la neige tombée en abondance pendant le repas a précipité le départ des convives, chacun s'inquiétant de l'état de la route...

2010 est déjà là : galette des Rois, Assemblée Générale, Chandeleur... Age Tendre et Tête de Bois : spectacle programmé pour le 12 mars... Le Club est reparti avec entrain... et, sans condition d'âge, toute personne désirant jouer sera accueillie avec plaisir, même de façon occasionnelle. G.L.

SECOURISME A HEUGNES

Les samedis 21 et 28 novembre derniers, 9 stagiaires secouristes âgés de 10 à 60 ans validaient leur formation aux gestes de premiers secours à la Maison des Associations.

La session était encadrée par Sébastien LEGER de Luçay-le-Mâle et Jean-Marc HEBERT de Heugnes, tous deux moniteurs de secourisme chez les pompiers. Ils étaient assistés de Séverine BONNEAU, nouvelle recrue chez les Sapeurs Pompiers de Heugnes, actuellement en stage.

L'ambiance était décontractée mais studieuse : en matière de secourisme chaque geste a son importance et peut avoir des conséquences à court ou long terme, d'où la nécessité d'être (bien !) formés.

Chacun dans sa vie courante a été - ou sera probablement un jour ou l'autre - en situation de porter assistance à une personne en détresse (accidents domestiques, brûlures, malaises, chutes, accidents de la route...), dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés (pompiers, médecins, SAMU).

Continuez de vous former pour, en cas de sinistre, participer à la mise en place de la chaîne des secours dont vous serez le premier maillon, vous pourrez ainsi contribuer au sauvetage et à la survie de vos proches ou concitoyens !

Dans ce sens, une **nouvelle session de formation** pourra être organisée en mars prochain à Heugnes, les samedi 13 et 27 après-midi ou éventuellement en semaine, en soirée.

Si vous êtes intéressé(e)s, appelez Jean-Marc HEBERT au 02.54.39.07.80.



ETAT-CIVIL

Décès de Monsieur **GARNIER** Maurice Camille, le 14 novembre 2009 à Châtillon-sur-Indre

Cérémonies à l'église de HEUGNES

Reliques de Sainte Thérèse – Communiqué du Père Marie Philippe



« Depuis plusieurs années, la place du village est envahie de voitures le samedi après Pâques et depuis l'an dernier, aussi le dimanche. Mais que se passe-t-il ?

Le Sanctuaire organise sa veillée de prières dans l'église de notre village pour le week-end de la Miséricorde. Pour cela, il demande à un témoin de donner écho de la manière où la Miséricorde de Dieu est venue le rencontrer dans son épreuve de la vie.

A cette occasion, le Sanctuaire fait venir des reliques d'un Saint en lien avec Pellevoisin.

Il y a deux ans, c'était Sainte Marguerite-Marie qui était venue. Au XVII^e siècle, à Paray-le-Monial, Jésus est venu lui montrer son cœur. Beaucoup de maisons ont eu l'image du Sacré Cœur accrochée dans leur entrée. Les reliques, depuis trois-quatre ans font le tour du monde en faisant beaucoup de bien.

L'an dernier, c'était Sainte Faustine, première Sainte canonisée du troisième millénaire par Jean-Paul II. Elle est la « Sainte Thérèse » de Pologne. Jésus lui a montré son cœur ouvert d'où jaillissaient deux groupes de rayons, un bleu et un rouge. Jésus lui a demandé de révéler sa Miséricorde au monde.

C'est Jean-Paul II qui a fait du deuxième dimanche de Pâques, le dimanche de la Miséricorde.

Cette année, l'Eglise de Heugnes accueillera les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Elle est la patronne des missions, patronne secondaire de notre pays, docteur de l'Eglise grâce à son enseignement sur la petite voie. Celle-ci invite à tout vivre avec beaucoup d'amour, même les gestes les plus simples de la vie de tous les jours. Elle a dit s'être consacrée à la Miséricorde. Et elle a annoncé qu'une fois au ciel, elle répandra sur la Terre une pluie de grâces. Alors, venons aussi la rencontrer à travers ses reliques. Les quatre paroisses de notre doyenné ont choisi de faire de cette veillée un grand temps fort. Le témoin, cette année, sera **Hélène Mongin**. Elle est l'auteur de deux ouvrages sur Sainte Thérèse dont un a reçu le grand prix catholique de littérature 2009.

Le lendemain, il y aura la messe avec **Monseigneur Maillard** et les reliques de Sainte Thérèse à 11 h en l'Eglise de Heugnes.

Cette initiative permet à notre village de Heugnes d'être connu bien au-delà de notre département. »

Père MARIE-PHILIPPE



Samedi 10 avril 2010

20 h 30 Veillée de prières à l'Eglise de Heugnes avec Hélène Mongin, le Père Louis-Marie et les reliques de Sainte Thérèse.

Dimanche 11 avril 2010

11 h 00 Messe à l'Eglise de Heugnes avec Monseigneur Maillard, Evêque de Bourges.

Renseignements auprès du
Sanctuaire :

☎ – 02 54 39 06 49

internet : www.pellevoisin.net

COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Le CONSEIL GENERAL recherche des Accueillants Familiaux pour les personnes âgées.

CREEZ VOTRE PROPRE EMPLOI A DOMICILE

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement suffisamment vaste avec une ou plusieurs pièces de libre. Vous avez de la disponibilité et du cœur, vous appréciez les échanges, le contact, la solidarité avec les personnes âgées.

DEVENEZ ACCUEILLANT FAMILIAL

A temps complet ou à temps partiel, c'est une activité sociale rémunérée

Pour plus d'informations, adressez-vous à votre mairie ou au Conseil Général
(☎ 02.54.08.39.59)



LIVRAISON à DOMICILE

DOM'REPAS

Un service de portage de repas à domicile





02.54.84.15.00

Livraison d'un repas à réchauffer:

7,75 €

à compter du 1/01/2010.

- Vous êtes retraité(e),
- Vous n'aimez pas faire la cuisine,
- Vous ne pouvez pas faire la cuisine,
- Vous êtes en convalescence...

Pour manger équilibré avec plaisir...
Pour se faciliter la vie...

Realisée grâce au concours financier du Conseil Général de l'Indre.



INFORMATIONS GENERALES

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Mr Michel CREPEL

Préfecture de l'Indre

02 54 29 50 69

Courriel : michel.crepel@mediateur-republique.fr

Une fois que toutes les démarches ont échoué, il peut intervenir en cas de litiges avec l'Administration.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr Jean-Claude PETIOT

02 54 38 75 44

104, rue Pierre et Marie Curie 36 000 Châteauroux

Il intervient pour des différents entre particuliers.

A.D.I.L. Bien s'informer pour mieux se loger

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

Centre Colbert 1, Place Eugène Rolland 36 000 Châteauroux - 02 54 27 37 37 - courriel : adil.36@wanadoo.fr

Permanences : Buzançais - le 4^{ème} vendredi de chaque mois 9 h 30 – 12 h 00

Valençay - le 2^{ème} vendredi de chaque mois 9 h 30 – 12 h 00

DECHETTERIE du Canton d'Ecueillé

02 54 39 00 20

Le Féronçais 36 180 Heugnes

Lundi 9 h 00 – 12 h 00, Vendredi 10 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 00

Samedi 9 h 00 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 00

ORDURES MENAGERES ramassées le vendredi matin

Dates à retenir...



Dimanche 7 mars 2010 à 14 h 00 à la Maison des Associations : Loto du R.P.I.

Dimanche 11 avril 2010 : Ouverture de la pêche pour les étangs communaux

8 Mai 2010 : Cérémonie Commémorative

Lundi 24 mai : Pentecôte, Brocante, Foire

Dimanche 30 mai : Randonnée UFOLEP inscriptions 7h45-8h30 – 18,15,12,10 km au choix

DIVAGATION DES CHIENS



Des poules, des lapins mangés par des chiens errants... des motocyclistes qui échappent de justesse à l'accident... Le voisinage irrité par des poubelles éventrées, des chiens agressifs, les menaçant à leur porte...

Propriétaires de chiens : votre responsabilité est engagée et la vie de votre animal également. En cas d'accident, les suites peuvent être dramatiques pour les victimes, pour votre chien, pour vous et pour votre porte-monnaie...

SURVEILLEZ VOS BETES ET SOYEZ RESPONSABLES S'IL VOUS PLAÎT !

INFORMATIONS GENERALES



MAIRIE

1, route d'Ecueillé
36 180 HEUGNES

☎ 02 54 39 01 85

☎ 02 54 39 07 06

courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9 h-12 h ; 14 h-17 h
Samedi de 9 h -12 h

POMPIERS 18
POLICE 17
SAMU 15

APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112
SANS ABRI 115
ENFANCE MALTRAITEE 119

Centre anti-poison d'Angers
Hôpital CHATEAUROUX
Hôpital TOURS

02 41 48 21 21
02 54 29 60 00
02 47 64 64 64

EDF 0 810 333 036
SAUR 0 810 811 112
LA POSTE – Pellevoisin 1, rue Notre-Dame 02 54 39 00 91
mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9–12 h et 14 – 16 h 30 ; samedi 8 h 30 – 12 h 00
Ecueillé 24, avenue de la Gare 02 54 40 20 45
lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h45-12h et 13h45-16h
mercredi et samedi 8h45-12h.

ASSISTANCES SOCIALES :

MSA téléphoner à Valençay 02 54 29 46 46
D.P.D.S. (Direction de la Prévention et du les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 10 h 00 à 12 h 00 sur RDV
Développement Social) téléphoner à Buzançais : 02 54 84 05 24

FAMILLES RURALES

Relais cantonal à Pellevoisin 02 54 39 09 27
5 bis, rue Jean-Giraudoux

PRESBYTERES :

Ecueillé 7, rue Vieille Eglise 02 54 40 20 06
Pellevoisin 27, rue Jean Giraudoux 02 54 39 00 96
Les Besses 02 54 39 06 80

MEDIATHEQUE – BIBLIOTHEQUE :

Ecueillé mardi, vendredi 15 h 00 – 18 h 00
mercredi 10 h 00 – 12 h 00 et 15 h 00 – 18 h 00
samedi 9 h 00 – 12 h 00
mercredi après-midi : jeux de cartes et autres 14h 45-17h45
Pellevoisin mercredi 9 h 45 – 12 h 00
samedi 13 h 45 – 16 h 00